



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rapatriement de Français bloqués au Maghreb

Question au Gouvernement n° 2980

Texte de la question

RAPATRIEMENT DE FRANÇAIS BLOQUÉS AU MAGHREB

M. le président. La parole est à M. M'jid El Guerrab.

M. M'jid El Guerrab. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, je rentre de ma circonscription du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest et je voudrais vous alerter. La situation est grave pour les milliers de Français qui sont encore bloqués à l'étranger.

Nabil, atteint de la maladie de Parkinson, ne peut bénéficier de soins ; Ambre, une petite fille de trois ans, pleure tous les jours, parce qu'elle a été arrachée à sa maman bloquée au Maroc ; Chantal, une femme véhiculée, elle aussi bloquée au Maroc, au sud du pays, s'est rendue à maintes reprises au nord, pour prendre un bateau sur lequel elle n'a finalement pas pu monter.

Ces situations suscitent de la colère, de la souffrance, des déchirures. Ils ont, parce qu'ils sont en grande majorité binationaux, le sentiment d'être oubliés, que la France leur tourne le dos.

Combien de Français restent encore bloqués à l'étranger ? Quels dispositifs spécifiques et quels plans de rapatriement proposez-vous, pour toutes celles et ceux qui depuis des mois se trouvent loin de leur maison ?
(*MM. Stéphane Baudu et Olivier Marleix applaudissent.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur El Guerrab, vous connaissez la situation au Maghreb : les autorités marocaines, algériennes et tunisiennes ont fermé leur espace aérien pour des raisons sanitaires et ont demandé à leurs compagnies de ne plus assurer de vols. Nous respectons ces décisions, comme ils respectent les nôtres.

Au cours de la dernière période, nous avons permis le retour de 30 000 de nos ressortissants depuis le Maroc – je cite ce cas parce que c'était le plus spectaculaire –, qui y étaient en vacances, ou pour des raisons familiales ou professionnelles, par le biais de dérogations accordées vol par vol à nos compagnies aériennes, grâce à l'action du ministère des transports, du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoyne, et au soutien d'Air France. Je vous remercie de le reconnaître : nous avons fait en sorte, ainsi, que 30 000 de nos compatriotes reviennent, rien que pour le Maroc.

M. Pierre Cordier. Ça, c'est vrai !

Mme Constance Le Grip. C'était un énorme travail !

M. Pierre Cordier. Quand c'est bien, il faut le dire. C'est suffisamment rare...

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Reste le cas des Français résidant en France, mais passant une partie de l'année au Maroc, et surtout en Algérie et en Tunisie, qui sont actuellement en difficulté. Nous avons décidé d'augmenter le nombre de vols de la compagnie nationale, Air France, pour permettre leur retour, et d'envoyer des bateaux. Un ferry fait aujourd'hui le voyage de Tanger Med à Sète, permettant à des camping-caristes de rentrer.

Ces questions existent, mais leur traitement est soumis à des contraintes sanitaires que nous devons respecter. Nous sommes mobilisés pour doubler la fréquence des voyages entre le Maghreb et la France, par nos propres moyens, ou par des liaisons aériennes affrétées. Notre mobilisation est forte, mais les contraintes sanitaires de ces pays-là aussi. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. M'jid El Guerrab.

M. M'jid El Guerrab. Je vous remercie, monsieur le ministre. Par votre biais, je salue l'action de tous nos postes consulaires, qui font un travail exceptionnel, comme je l'ai constaté, sur le terrain.

Nous avons la chance de bénéficier de la puissance de ce réseau consulaire, qui fait monter nos compatriotes un par un dans les avions. Mais il faut aller plus loin, plus vite, et encore plus fort. Le travail n'est pas fini, il faut plus d'avions, plus de gros-porteurs, plus de bateaux, plus de solutions, parce qu'aujourd'hui, comme je le disais, la souffrance est là, et de psychologique, elle devient physique.

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2980

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mai 2020](#)